

COLLEGE DE FRANCE PARIS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable éditorial-e, ouvert au titre de l'affectataire COLLEGE DE FRANCE PARIS, session 2023

L'Administrateur du Collège de France

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable éditorial-e, ouvert au titre de l'affectataire COLLEGE DE FRANCE PARIS, au titre de l'année 2023 :

Monsieur MARX William, professeur, président, Collège de France, Paris.

Madame FRITZINGER Anne-Catherine, conservateur général, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Madame GRESLOU Elisabeth, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame BOURDON Brigitte, ingénieure de recherche hors classe, Université Paris Saclay, Gif-sur-Yvette.

Monsieur DE BLIC Damien, maître de conférences hors classe, Université Paris 8, Saint-Denis.

Monsieur BARBE Jean-François, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Collège de France, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 4 septembre 2023

Pour l'administrateur et par délégation,
La directrice générale des services adjointe,
chargée des ressources humaines et de la
responsabilité sociale

Stéphanie ALEXANDRE